

Contrat de bassin de l'Hautil
réunion du 6 avril 2010

BILAN DES ENJEUX PROPOSITION DE RESULTATS VISES

PAR MONSIEUR FRANCOIS GOURDON

MEMBRE DU SIARH, MAIRE DE VILLENES-SUR-SEINE



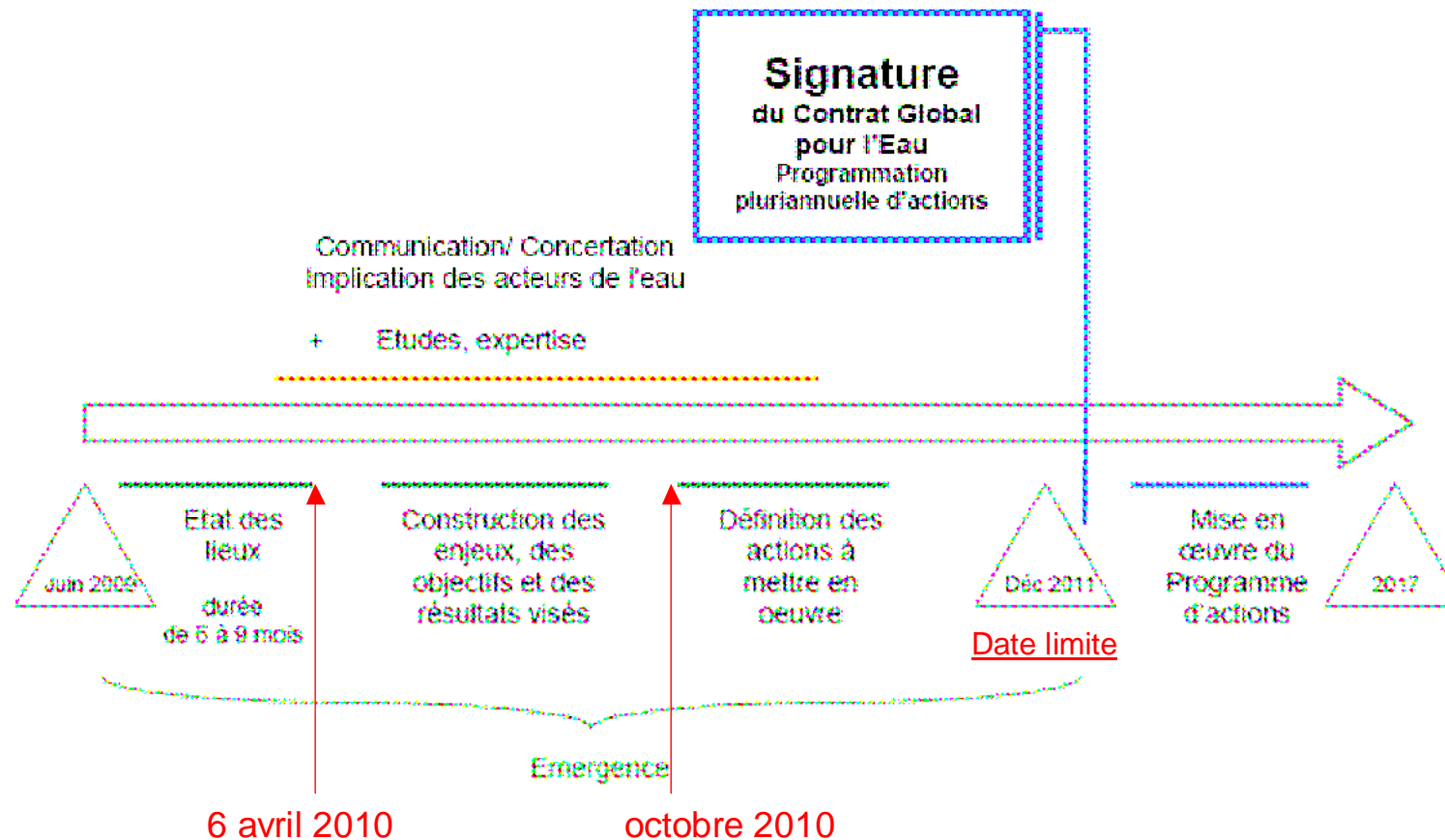
Proposition d'objectifs et de résultats à atteindre

- ▶ Le calendrier et la démarche
- ▶ Présentation des objectifs du contrat
- ▶ Proposition de résultats visés
- ▶ Présentation de la méthode de travail
- ▶ Perspectives

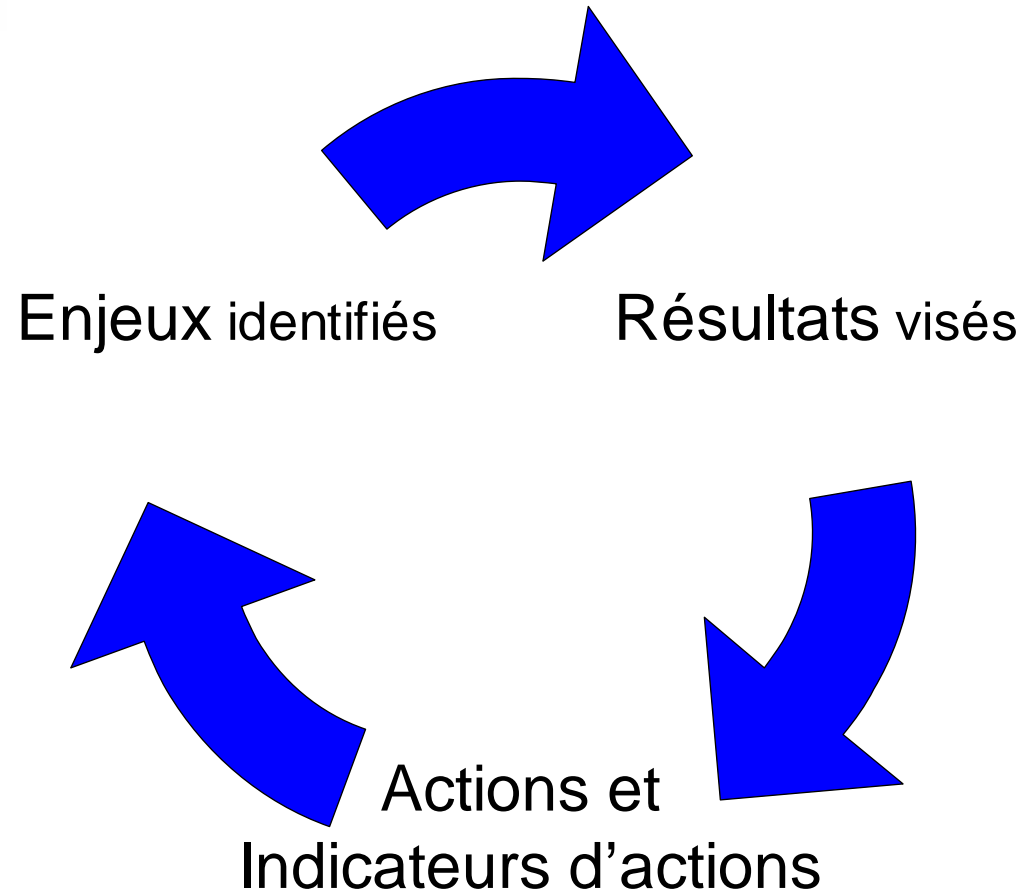


Contrat de bassin de l'Hautil
réunion du 6 avril 2010

Calendrier du Contrat de bassin de l'Hautil



La démarche



4 Enjeux

- A-** Amélioration de la qualité physico-chimique soutenant la biologie
- B-** Amélioration de la qualité biologique et valorisation écologique des milieux aquatiques
- C-** Amélioration de l'état chimique du fleuve
- D-** Gestion globale et cohérente du bassin versant dans l'objectif d'atteinte du bon potentiel



6 Objectifs

- 1 La fiabilisation du système de collecte et de transport des effluents
- 2 La gestion et le traitement des eaux pluviales
- 3 La gestion de l'assainissement autonome
- 4 La connaissance, la protection et la restauration écologique du fleuve, de ses abords et des milieux aquatiques associés
- 5 La réduction et la maîtrise des rejets toxiques (produits phytosanitaires, eaux usées non domestiques)
- 6 La gestion globale et cohérente du bassin versant



Objectif 1

▶ La fiabilisation du fonctionnement du système de collecte et de transport des effluents

- Protéger contre les intrusions d'eaux claires et contre les crues
- Eviter les rejets directs en Seine
- Anticiper les besoins futurs en assainissement

▶ Résultats visés

Moins 80 % d'eaux claires météoriques

Moins 20 % d'eaux claires permanentes parasites

80 % de mise en conformité des branchements des particuliers et des établissements publics d'ici 2015

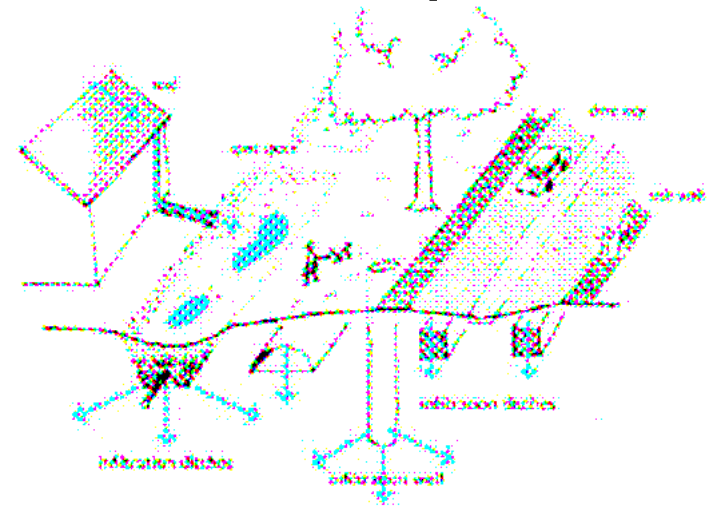
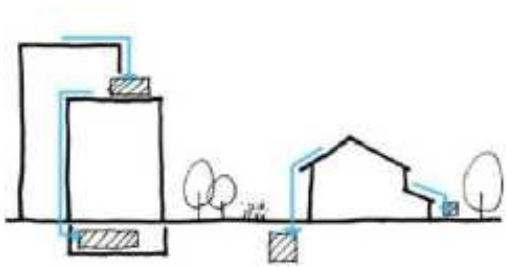
0 rejet en Seine par temps sec, 4 déversements/ an (respect de l'arrêté de rejets)

Répondre à 100% aux besoins d'assainissement générés par l'urbanisation croissante sans dysfonctionnement



Objectif 2

► La gestion et le traitement des eaux pluviales



► Résultats visés

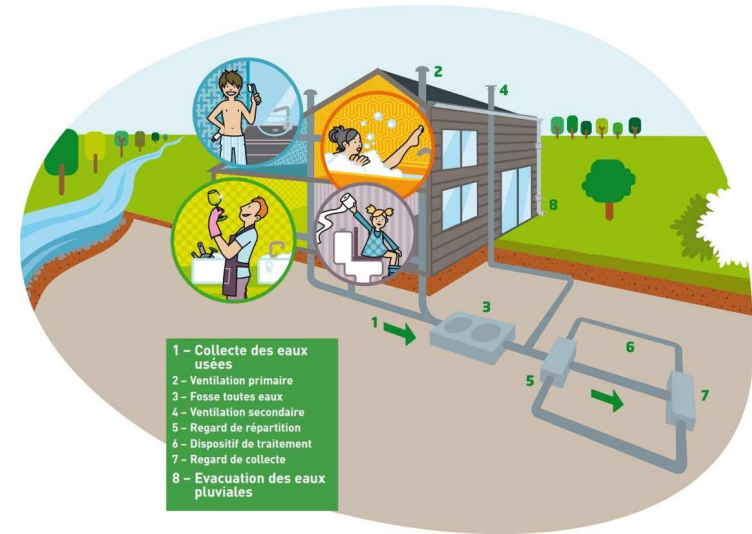
Uniformisation des prescriptions
des règlements d'assainissement et des PLU (débit de fuite,
infiltration à la parcelle)

Moins 50 % des apports de matières en suspension (MES)
et d'hydrocarbures au milieu



Objectif 3

► La gestion de l'assainissement autonome



► Résultats visés

Réalisation de 100 % des contrôles réglementaires au 31/12/2012 (ANC)

100 % de mise en conformité des ANC en 2017 (objectif réglementaire)

100 % de contrôle de conformité des rejets des bateaux de plaisance et des établissements flottants recevant le public d'ici 2013 (Loi sur l'eau)

0 non raccordé d'ici 2015



Objectif 4

- ▶ La connaissance, la protection et la restauration écologique du fleuve, de ses abords et des milieux aquatiques associés

- ▶ **Résultats visés**

Réaliser au moins 1 action=travaux de restauration écologique par commune suite à l'étude, d'ici 2015

Création d'une charte de bonnes pratiques d'aménagement du lit majeur de la Seine



Objectif 5

▶ La maîtrise des rejets toxiques

- produits phytosanitaires
- eaux usées non domestiques: industries, artisanat

▶ Résultats visés

Traitement de la voirie et des espaces verts : 0 phyto

Moins 50 % d'usage des produits phytosanitaires pour l'agriculture d'ici 2018 (plan Ecophyto)

Réaliser au moins 1 action de sensibilisation des citoyens à l'utilisation des produits phyto

Respect de la réglementation avec l'établissement d'arrêtés et de conventions de rejets d'eaux usées non domestiques

100 % contrôle et 100% de mise en conformité des REUND d'ici 2015 (objectif réglementaire)



Objectif 6

► La gestion globale et cohérente du bassin versant

- Concertation
- Coordination des actions
- Métrologie, indicateurs
- Sensibilisation citoyenne

► Résultats visés

Signature du contrat avant décembre 2011

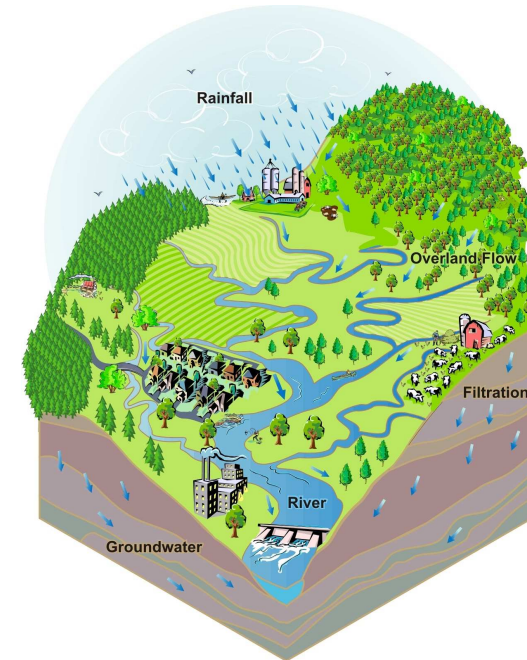
1 SIG fonctionnel, 2015

1 bilan annuel des mesures

1 bilan annuel des actions avec les maîtres d'ouvrages

1 projet pédagogique à l'échelle du territoire

Réalisation d'au moins 1 classe d'eau par commune d'ici 2015



Méthode et échéances

- ▶ Engagement des partenaires sur les objectifs et remarques sur le tableau avant le 11 juin 2010

- ▶ **Animation:** concertation, développer une culture commune de l'eau
 - visite des maitres d'ouvrages pour déterminer les actions à inscrire au contrat de bassin 2012-2015, de juin à octobre
 - Une Lettre d'information trimestrielle et un site internet dès octobre 2010
 - L'organisation de 4 réunions thématiques rassemblant les acteurs de l'eau (octobre 2010, février, juin, octobre 2011)

- ▶ Prochaine réunion prévue en octobre 2010 : validation des résultats visés et point sur les actions proposées par les maitres d'ouvrages+budget



Perspectives

Le contrat de bassin pour :
Respecter la réglementation ?



**Développer un véritable
projet de territoire?**



Le Contrat de bassin de l'Hautil

06 avril 2010
Espace Média
Poissy

Etat des lieux et Enjeux

MERCI DE VOTRE ATTENTION

